

Médecine anti-âge : une jeune discipline

Depuis septembre 2007, quatre-vingts médecins, constituant la première promotion de médecins morphologues et anti-âge, sont en droit d'inscrire sur leur plaque et leurs ordonnances cette nouvelle compétence confirmée par deux années d'étude. Validée par un diplôme interuniversitaire (DIU) et reconnue par le Conseil de l'Ordre national des médecins, cette nouvelle discipline est encadrée sur le plan technique et éthique par la Société française de médecine morphologique et anti-âge (Sofmmaa). Ce DIU s'adresse à tous les praticiens thésés intéressés par

la prise en charge globale du vieillissement et qui souhaitent acquérir une formation universitaire complémentaire.

Le 2^e Congrès de la Sofmmaa se tient à Paris les 17 et 18 octobre prochains. Pendant deux jours se croiseront les hospitalo-universitaires responsables de l'enseignement, les premiers diplômés et les étudiants du DIU ainsi que les praticiens soucieux de mieux appréhender les exigences et la technicité de cette nouvelle discipline, la médecine de l'image corporelle et la prévention des effets du vieillissement. www.sofmmaa.org •